





## 1 - Préambule

### **ANNEXE 1**

### Modèle d'attestation

à insérer dans tous les formulaires de demande d'aide au titre du règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 et du règlement (UE) n° 2019/316 de la Commission du 21 février 2019 relatifs à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis* dans le secteur de l'agriculture

En application de la transparence GAEC, au sein d'un GAEC chaque associé de GAEC total peut bénéficier d'un plafond de 20 000€ d'aides *de minimis* agricole. Pour cela, chaque associé du GAEC total doit compléter sa propre attestation pour présenter sa demande d'aide.

**Je suis informé(e)** que la présente aide relève du régime « *de minimis* », conformément au règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, publié au Journal officiel de l'Union européenne L352 du 24 décembre 2013, et au règlement (UE) n° 2019/316 de la Commission du 21 février 2019, publié au Journal officiel de l'Union européenne L51 le 22 février 2019, relatifs à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis* dans le secteur de l'agriculture.

Dorénavant, le plafond est à 50 000 € pour chaque associé mais la nouvelle attestation n'est pas encore disponible donc remplir celle-ci en attendant.





### 2 – Partie A

- **A) avoir perçu** (décision d'octroi ou paiement) au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites « *de minimis* » **agricole** (en référence aux règlements (UE) n° 1408/2013 et n° 2019/316) :

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) <sup>1</sup>	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision)	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision)
Ex: B1 2023 – Plan filière ovin viande Années 1, 2, 3 e	et 4	1	
Total (A) des montants d'aides <i>de minin</i>	nis agricole déjà perçus	Total (A) =	<b>,</b> €

Date de la commission permanente figurant sur l'arrêté attributif Faire le total de toutes les aides citées au-dessus

Montant de la subvention figurant sur l'arrêté attributif





## 3 — Partie B

- **B) avoir demandé mais pas encore reçu ni** la décision correspondante ni le paiement relatifs à la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites « *de minimis* » **agricole** (en référence aux règlements (UE) n° 1408/2013 et n° 2019/316).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres) <sup>1</sup>	Date de la demande	Montant	demandé	
Ex: B1 2025 – Plan filière ovin viande Anné	es 1, 2, 3 et 4				
<b>^</b>					
	nimis agricole déjà demandés mais pas e reçus	Total (B) =	<b>*</b> •		4
Si acte attributif pas	Date d'envoi de la	1	de toutes les	Montant de la	subvention





# 4 – Partie C

- **C)** demander, dans le présent formulaire, une aide relevant du régime « *de minimis* » agricole (règlements (UE) n°1408/2013 et n° 2019/316) :

Montant (C) de l'aide demandée dans le présent formulaire

(C) =

€

Total [(A)+(B)+(C)] des montants à comptabiliser sous le plafond de minimis agricole

(A)+(B)+(C) =

5

Faire le total des montants A, B et C

Mettre le montant de la subvention qui est demandé dans l'action en question Ex : pour la B5, montant apparaissant dans la calculatrice Excel





# 5 – Engagement

### Date de démarrage de l'exercice fiscal

Si la somme totale des montants d'aides « *de minimis* » agricole perçus et demandés [(A)+(B)+(C)] excède 20 000 €, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

**Je m'engage** à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix (10) exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Cocher la case correspondant à votre situation :

- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, d'aides *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (règlements *de minimis* entreprise, *de minimis* pêche ou *de minimis* SIEG)
- J'ai reçu, ou demandé mais pas encore reçu, des aides *de minimis* au titre d'autres règlements *de minimis* (règlements *de minimis* entreprise, *de minimis* pêche ou *de minimis* SIEG). **Dans ce cas je complète également l'annexe 1 bis.**

Date et signature

1 **Attention :** le règlement (UE) n° 2019/316 dispose que le plafond de 20 000 € d'aides *de minimis* agricole doit être calculé par « entreprise unique ». La notion d'« entreprise unique » est définie dans la notice explicative jointe à cette annexe (paragraphe 3). Inscrire également dans les tableaux les aides *de minimis* agricole considérées comme transférées à votre entreprise en cas d'acquisition, de fusion ou de scission d'entreprise (voir notice explicative paragraphe 2).

Cocher la case - correspondante à votre situation

6

Mettre la date du jour + signature du bénéficiaire





## 6 – Annexe 1

### ANNEXE 1 bis

(page ½)

Complément à l'annexe 1 à remplir obligatoirement et uniquement par les entreprises exerçant en plus des activités agricoles, d'autres activités (transformation, commercialisation, pêche, etc.) au titre desquelles elles ont perçu des aides de minimis.

① Si mon entreprise exerce en plus des activités agricoles, d'autres activités au titre desquelles elle a perçu des <u>aides de minimis « entreprise »</u> (en application du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, dit « règlement *de minimis* entreprise ») :

#### J'atteste sur l'honneur :

- **D) avoir perçu, ou demandé mais pas encore reçu,** au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre **des aides «** *de minimis* » **entreprise** (en application du règlement (UE) n° 1407/2013).

Intitulé de l'aide	Numéro SIREN de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)²	Date de la décision d'octroi (ou date de paiement si absence de décision) ou de demande de l'aide non encore reçue	Montant figurant dans la décision d'octroi (ou montant perçu si absence de décision) ou montant demandé si l'aide n'a pas été encore reçue
Total (D) des aides perçues ou demandées au titre du régime d'aides <i>de minimis</i> entreprise		Total (D) =	€

② Si mon entreprise exerce en plus des activités agricoles, d'autres activités au titre desquelles elle a perçu des <u>aides de minimis</u> « <u>pêche</u> » (en application du règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014, dit « règlement de minimis pêche »):



